

Fiche de poste rentrée 2024
Conseiller Pédagogique Départemental
(CPD)
Pour la formation initiale et continue

Fonction	<p>Le conseiller pédagogique départemental en charge de la formation initiale et continue des personnels contribue à l'ingénierie des divers plans de formations à l'échelle du département (directeurs, CAPPEI, CAFIPEMF...). Il est en charge de la préparation du plan départemental de formation et en assure la mise en oeuvre du point de vue logistique.</p> <p>Sous la supervision de l'ADASEN, le CPD assure également la coordination des actions de formation et est interlocuteur auprès des CPC pour la déclinaison d'actions de formation dans les circonscriptions.</p> <p>Enfin, le CPD en charge de la formation organise le suivi des entrants dans le métier.</p>
Missions	<p><u>Formation départementale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribution à l'élaboration du plan de formation départemental, en conformité avec les cadrages nationaux et le schéma académique des formations. - Rôle de conseil technique auprès de l'ADASEN en matière de formation et d'ingénierie de plan de formation. - Participation à des groupes départementaux de formation. - Participation à des actions de formation (directeurs, cafipemf, contractuels, plan français-maths, laïcité, etc.) - Coordination / information pour concevoir et rendre lisibles les formations proposées au plan départemental. - Élaboration de l'arborescence dans GAIA du volet départemental du Plan Académique de Formation volet Ardèche (dispositifs, modules, sessions) ; - Suivi administratif des stages de formation, en lien avec les services. <p><u>Suivi des entrants dans le métier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise le suivi des entrants dans le métier, en relation directe avec les IEN, les formateurs DSDEN et INSPE. - Rôle de suivi des professeurs stagiaires depuis l'installation à l'obtention de la certification; - Rôle de médiation, de coordination et d'information auprès des stagiaires et de leurs tuteurs. <p><u>Niveau académique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à des réunions de travail (coordination académique) en vue de la rédaction du cahier des charges académique premier degré et de la publication du Plan Académique de Formation. - Participation aux évaluations d'établissements
Compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> -Des qualités d'organisation, d'initiative, de la réactivité et de la disponibilité -Des compétences pour élaborer des actions de formation, animer des réunions ou/et formation -Des connaissances affirmées dans le domaine de la formation -Des capacités dans le domaine du numérique (maitrise des tableurs, outils académiques, etc.) -Un sens de la communication et du travail en équipe. -Discrétion, confidentialité, devoir de réserve
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> -La certification au CAFIPEMF -Une solide expérience de la formation d'enseignants voire de formateurs. -Le CPD exerce l'essentiel de ses missions à la DSDEN. Il peut être amené à se déplacer ponctuellement au sein du département et à l'INSPE pour les missions évoquées précédemment. -Prise de poste au 1^{er} septembre 2024.

Modalités de candidature et d'entretien	<p>Les candidatures, lettre de motivation et CV, doivent être transmises pour <u>le 12 juin 2024 inclus.</u></p> <p>Elles seront adressées <u>sous couvert et avis de l' IEN de circonscription</u>, à Monsieur le Directeur académique.</p> <p>Après un examen des dossiers, les candidats retenus pour un entretien seront convoqués à la DSDEN.</p> <p><u>La commission aura lieu le 19 juin 2024 (horaires à définir)</u></p>
--	---